

**Commission d'accès à l'information
du Québec**

Dossier : 04 06 24

Date : 3 juin 2005

Commissaire : M^e Diane Boissinot

X

le demandeur

c.

**Caisse populaire Desjardins de
l'Assomption et de Saint-Georges
(Beauce)**

l'organisme

CONSTAT

[1] Une audience s'est tenue le 20 mai 2005, en la ville de Québec. Au cours de cette audience, le demandeur s'est formellement désisté de sa demande d'examen de mécontentement.

[2] **EN CONSÉQUENCE**, la Commission

CONSTATE le désistement; et

FERME le dossier.

DIANE BOISSINOT
Commissaire

Avocat de l'entreprise :
M^e Sylvain Lepage
Cain, Lamarre, Casgrain, Wells